

AVIS DE VACANCE DE POSTE
INTERNE/EXTERNE
PHARMACIEN-CHEF GERANT DE LA PUI

Poste vacant au 1^{er} février 2023

Direction / groupement / service de rattachement : DSSM / PHARMACIE

Identification :

- Filière : SPP
- Catégorie : A
- Grade maximum : Pharmacien de classe exceptionnelle
- Résidence administrative : Plérin
- Activité : Sédentaire
- Poste à temps plein

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22), établissement public autonome, participe à la politique de Sécurité Civile. A ce titre, l'établissement assure la sécurité de près de 600 000 costarmoricains notamment en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes, et concourt à la protection des biens et de l'environnement ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Afin de mener à bien ces missions, le SDIS 22 est composé de 2800 agents (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques ou spécialisé).

Missions principales :

Le pharmacien Chef met en œuvre les missions confiées par le médecin chef. Il les exerce dans le respect des réglementations en vigueur et sous l'autorité du médecin chef ou de son représentant, pour ce qui est relatif à l'activité de la PUI, structurelle du chef d'unité, opérationnelle directe du COS ou du DSM lorsqu'il existe.

Activités principales :

1. Le pharmacien assure la gérance de la pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de secours. Celui-ci gère les produits de santé et les équipements médicaux nécessaires pour :
 - les pratiques secouristes, paramédicales et médicales inhérentes aux Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP),
 - les interventions de soutien sanitaire,
 - les visites d'aptitude médicale.
2. Il participe à la définition des orientations stratégiques du SSSM.
3. Il met en œuvre la politique du SSSM dans son domaine d'activité.
4. Il pilote, organise et coordonne l'activité de la pharmacie et des personnels placés sous son autorité.
5. Il participe aux activités opérationnelles entre autres par la gestion pharmaceutique sur les évènements de grande ampleur
6. Il assure une expertise en matière de risque NRBCE.
7. Il assure un rôle de conseil en matière de prévention du risque infectieux.
8. Il participe aux actions de formation et d'information.

Nous attendons les compétences suivantes :

- Diplôme de docteur en pharmacie,
- Diplôme d'études spécialisées de Pharmacie option pharmacie hospitalière ou équivalence
- Inscription en section H à l'Ordre National des Pharmaciens
- Formation Initiale acquise
- FAE de pharmacien gérant de PUI appréciée
- FAE de groupement appréciée
- Capacité d'organisation et d'animation
- Aptitude à l'encadrement et au management,
- Capacité relationnelle et aptitude au travail en équipe,
- Connaissance de la pratique administrative
- Connaissance dans le domaine NRBCE
- Maîtrise des outils informatiques

REGIME DE SERVICE :

- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Possibilité de travail les nuits, week-end et jours fériés
- Possibilité de déplacement sur le département

MOYENS :

- Ordinateur portable
- Téléphone de service
- Bureau
- Ordinateur, outils de bureautique
- Logiciel métier

Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et de la dernière situation administrative, devra être adressé au plus tard le **27 juillet 2022** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours

A l'adresse suivante : recrutement@sdis22.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Médecin-Colonel Jean-Jacques PERRON au 02.96.75.98.06.